

<https://www.francetransactions.com/assurance-vie/vers-avenir-credit-agricole.html>



Versement minimum à l'entrée : 20 Euros

CREDIT AGRICOLE (Vers l'avenir)

- Assurance-vie -



Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2015

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Assurance-vie pour les enfants

Crédit Agricole : Assurance-vie Vers l'Avenir

Le contrat d'assurance vie Vers l'Avenir est comme son nom l'indique un placement qui prépare le futur de votre enfant ou petit-enfant.

Etudes, permis de conduire, première installation... une épargne qui financera forcément une ou plusieurs étapes de vie du jeune. (Contrat accessible aux moins de 18 ans).

Souple et accessible, ce contrat d'assurance-vie est au nom de l'enfant et c'est vous, parent ou grand-parent, qui épargnez à votre rythme.

Il suffit d'effectuer un versement initial de 20 Euros minimum, puis d'effectuer des versements réguliers ou libres à partir de 20 Euros. Les versements sont plafonnés à 4 600 Euros par an.

[fonds euros AVENIR, performances comparées à la moyenne des fonds en euros du marché] Comparatif des performances passées en taux net de frais de gestion, bruts des prélèvements sociaux. La moyenne générale (en bleu) est celle des fonds euros référencés sur ce site. Ces dernières ne préjugent rien des performances à venir. Données indicatives uniquement.

Assurance vie Vers l'Avenir, 2 formules de gestion

Le contrat d'assurance vie pour l'avenir propose deux formules d'investissement :

- Avenir Sécurité pour une sécurité maximale !.
- Avenir Guidé pour plus de dynamisme en s'appuyant sur un fonds ISR, Atout Valeurs Durables estampillé Novethic.

Assurance vie Vers l'Avenir : fiscalité avantageuse

Comme les contrats d'assurance vie pour les "GRANDS", le contrat Vers l'Avenir permet de profiter des avantages fiscaux de l'assurance-vie, produits nets d'impôt sur le revenu (hors contribution sociales) après 8 ans en cas de rachat total ou partiel.